

## rapport d'activité

### Enseignant-e-s-documentalistes

#### Préambule

Les trois spécialités étant présentes parmi les titulaires pour la catégorie Doc-TIM-ESC du CSN, la répartition des activités se fait selon la spécialité de chacun-e, aussi mon activité se concentre-t-elle sur la défense des professeur-e-s documentalistes.

Réélue en mai 2013, j'ai œuvré pour que la représentation des professeur-e-s documentalistes soit renforcée au CSN et Cyrielle Rousset a été élue suppléante lors des élections complémentaires de novembre 2013.

#### Activités

- Envoi d'un **courrier catégoriel** le 23 septembre 2013 par liste de diffusion aux syndiqué-e-s PCEA et PLPA doc (liste à compléter avec les contractuel-le-s doc et à mettre à jour)
- Poursuite du travail en intersyndicale FSU (avec les collègues du SNES et du SNESUP) pour la demande d'une agrégation d'information-documentation :
  - **audience** le 28 mars 2013 auprès du chef de service, adjoint à la directrice générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale ainsi que des responsables administratifs et de l'Inspecteur général Établissement Vie scolaire. Co-rédaction d'un **communiqué** suite à cette audience<sup>1</sup>
  - **lettre ouverte** au Conseil supérieur des programmes en février 2014 pour demander l'intégration de la discipline à l'Éducation nationale (cf. notre mandat du ministère unique)
- Participation en novembre 2013 à un **stage FSU** sur le numérique à l'école (compte rendu réalisé en vue d'utilisation lors de courriers catégoriels ou d'échanges avec les collègues)
- Participation aux **travaux du CSN**
- Participation à un **groupe de travail** avec les TFR doc / IBA / Vie scolaire au sujet de leur poursuite de carrière (Assistant ingénieur, Ingénieur d'études, professeur\_e, CPE?)
- Envoi d'un **courrier à la DGER**<sup>2</sup> pour demander une audience sur le fonctionnement du réseau Rénadoc suite à l'annonce de la fin de mission de l'animatrice du projet
- **Échanges courriels et téléphoniques** avec des collègues pour des questions d'exercice du métier (fiches de service, extériorisation, enseignement, points réglementaires) : deux cas difficiles en cours

Isabelle Couturier

---

1 [http://www.snes.edu/IMG/pdf/CommuniquA\\_c\\_SNES\\_SNETAP\\_SNESUP\\_audience\\_du\\_28\\_mars\\_2013.pdf](http://www.snes.edu/IMG/pdf/CommuniquA_c_SNES_SNETAP_SNESUP_audience_du_28_mars_2013.pdf)

2 [http://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/2014-02-07\\_courrier\\_dger\\_renadoc.pdf](http://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/2014-02-07_courrier_dger_renadoc.pdf)

## Enseignants ESC

**1/3 temps Animation** : La plupart des sollicitations de collègues concernent des remises en causes ou des menaces sur le 1/3 temps. Nous avons à chaque fois répondu et obtenu gain de cause en rappelant les textes. Sur cette question de l'animation, la note de service 2078 du 4 juin 2013 a apporté une nouveauté. Elle stipule, en effet qu'une partie du service d'animation du professeur d'ESC peut être utilisé pour mettre en pratique la conduite d'enseignement facultatif « pratique sociales et culturelles ». Il s'agit donc pour la DGER de trouver un moyen de ne pas financer des options facultatives.

**La commission catégorielle ESC , lors du Congrès d'Arras, devra se mandater sur ce sujet**

### - Bac techno :

Le premier projet de réforme du Bac techno diminuait notablement le nombre d'heure dans les matières générales dont l'ESC . En concertation avec le secteur pédagogie, nous avons agi pour préserver la totalité de nos heures d'enseignement en alertant nos camarades ESC et en leur demandant de faire des remontées à la DGER. Sans obtenir un fléchage précis, dans les référentiels, nous avons aussi obtenu qu'une partie des recommandations données pour l'Accompagnement Personnalisé de ce référentiel s'oriente vers l'ESC

**Conférence numérique** : Veille sur la conf ESC, réponse quand c'est nécessaire. Le plus souvent par mail privé pour ne pas polluer la conf.

### Diverses contributions et Participations

- Participation au débat « Le renforcement de l'éducation artistique, culturelle et scientifique » en septembre 2012 avec la délégation FSU dans le cadre de la loi sur la refondation de L'Ecole. Contact avec représentants du SNES lors de ce débat. Présentation des spécificités de l'ESC, de ce que les pratiques et méthodes pourrait apporter à l'EN . Intérêt très fort pour le tiers-temps par nos camarades du SNES .
- Participation au Dossier Enseignement Agricole sur la pédagogie de projet et le rôle de l'ESC dans ce cadre.

Projet pour le prochain mandat : Réunion nationale des syndiqués ESC SNETAP

Thierry Arenzana & Rémi Philton